

Un beau dimanche

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **70 (1941)**

Heft 8

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Un beau dimanche

C'était un beau dimanche, un dimanche sans nuage. Nous avons quitté nos règles de grammaire, nos calculs et nos cahiers. Nous sommes partis, l'âme légère, respirer le soleil et la liberté. Et nous sommes arrivés, sous une avalanche d'enfants bruyants et pressés, dans un village bien calme à l'ordinaire, mais tout fiévreux en ce moment. C'était Attalens où se créait la dernière pièce de M. Hubert Gremaud : *Le Rapace*. Chacun connaît le chantre des mœurs paysannes et de la terre gruyérienne. Sa dernière œuvre consacra son succès et sa réputation. Ce drame en trois actes est un hymne à la droiture et simplicité campagnardes, à la fidélité aux coutumes et à la terre. C'est le triomphe de la douceur, de la franchise et de la justice sur la violence et la fourberie, de la charité et du désintéressement sur l'égoïsme brutal.

Pour être plus concret, voici l'intrigue en quelques mots : Athanase Cottier, paysan gruyérien, a acheté un champ pour arrondir son domaine, à Anselme Collaud, marchand de bétail. Celui-ci, fin causeur, habile diplomate, égoïste et fourbe... rapace en un mot, lui fait signer un contrat à des conditions avantageuses en apparence, mais ignobles en réalité. Des revers inattendus, la baisse des produits ne permettent pas au père Cottier de s'acquitter d'un versement à l'échéance. Généreux et magnanime, Collaud accepte de patienter... mais à une condition seulement. Maria, fille d'Athanase et fiancée à un bel armailli, deviendra sa femme. Sinon, les clauses du contrat seront exécutées et ce beau champ, l'orgueil et la fortune des Cottier, retournera à son premier propriétaire. Le jour fatal arrive. En vain, le père a cherché du secours ; en vain, il a sollicité ses amis ; en vain surtout, il a persuadé sa fille d'épouser ce beau marchand, disert et galant. Tous les moyens, tous les arguments n'ont pas ébranlé la fidélité de Maria. Ainsi tout est perdu. La famille consternée pleure le beau champ qui va s'en aller, avec un peu de leur cœur. Collaud, triomphant, s'apprête à agir. Mais une lettre urgente est apportée. Miracle ! Elle contient douze billets, douze billets bleus qui sauveront la famille et déjoueront les basses machinations de Collaud qui part furieux et dépité.

D'où vient la lettre mystérieuse, le secours inespéré ? D'un voisin, un vieux garçon, usé et mal bâti. Tapolet, c'est son nom ou plutôt son surnom, puisqu'on ne l'appelle qu'ainsi. Sa vie s'est passée sans amour et sans joie. Pourtant, Maria s'occupait de lui, lui confiait ses peines, lui demandait son avis. C'est pour cela qu'il se dépouilla totalement (avec le secours du Christ, bien sûr, car le sacrifice était dur) pour sauver d'un rapace un cœur aimant et fidèle, une famille droite et laborieuse.

Je ne ferai point une critique de la pièce. Comme tout le monde, j'ai été enchanté et je pensais à *L'Echange* de Paul Claudel. *Le Rapace* n'est-il pas aussi l'échange d'un cœur contre de l'argent et la victoire de l'amour et de la constance sur la richesse, des forces spirituelles sur les valeurs matérielles ? Naturellement, les personnages sont différents. Ici, ce sont des paysans. Ils parlent en paysans de chez nous. Leur langage est simple, concis et sans détour, comme leur pensée qui se résume parfois en un simple proverbe. Ils ne cherchent ni ne mesurent leurs mots et il leur échappe parfois une expression patoise.

Le deuxième acte est particulièrement émouvant et, quand les lumières sont revenues, j'en ai vu qui passaient furtivement le revers de la main devant leurs yeux... car un homme ne doit pas pleurer. Le troisième acte est moins de chez nous et, comme le dénouement apparaît déjà à la fin du second, il ne sert qu'à nous renseigner sur le sort des personnages et à nous montrer la beauté du geste et la grandeur d'âme du vieux Tapolet.

Ce drame se jouait dans des décors lumineux dus au talent d'un jeune collègue mobilisé, M. Castella. Ce fut une révélation et, quand le rideau s'ouvrit, les yeux émerveillés s'enivrèrent des couleurs chaudes, des perspectives hardies et de la lumière qui jaillissait de partout et nous éclaboussait. La maison de Tapolet en était inondée et chaque planche, chaque poutre semblait refléter l'âme généreuse et claire du vieux célibataire. Les intérieurs étaient simples et de bon goût. J'aurais cependant préféré, aux meubles « standard », une lourde table de chêne avec des chaises massives aux formes simples et pures, comme l'âme paysanne.

Ainsi, une nouvelle pièce nous est née et s'ajoute à notre théâtre populaire. Ainsi, en ce dimanche, nous avons bu à fortes lampées la lumière et la beauté et, quand nous sommes rentrés, le soir, sous le clair de lune bleu, nos cœurs chantaient avec les sources et les étoiles.

JO. MAR.

Que savez-vous de la Croix-Rouge à Genève ?

Chez les détenus des camps de prisonniers de guerre

Depuis sa création, le Comité international de la Croix-Rouge a toujours tenu à se rendre compte des besoins des pays en guerre par l'envoi de délégués permanents ou temporaires. Ceux-ci sont chargés de prêter leur concours pour la conclusion d'accords entre gouvernements en faveur des victimes de la guerre, d'établir et de développer les rapports entre l'Agence centrale des prisonniers de guerre de Genève et les autorités et les Croix-Rouge de chaque pays. En outre, le Comité international de la Croix-Rouge a envoyé, dans la plupart des pays belligérants, des délégués pour visiter d'une façon régulière les prisonniers de guerre et les internés civils, s'assurer de leur logement, nourriture, habillement, correspondance, soins médicaux, besoins religieux, intellectuels.

Ils sont autorisés à s'entretenir sans témoins avec les représentants des prisonniers de guerre. Ils peuvent discuter sur place avec les autorités de certaines améliorations de caractère urgent. Leurs rapports sont communiqués avec leurs suggestions aux gouvernements. Depuis le commencement du présent conflit, le Comité international de la Croix-Rouge en a reçu plusieurs centaines.

A titre d'exemple, on signalera que quatre délégués visitent en permanence les camps d'Allemagne. Les internés civils allemands et italiens au Canada, en Afrique du Sud, au Congo belge, en Afrique équatoriale française, en Rhodésie, au Kenya, aux Indes anglaises et néerlandaises, en Australie, à Curaçao, etc. ont été ou vont être l'objet d'inspections de représentants du Comité international de la Croix-Rouge. Ces derniers sont jusqu'ici exclusivement des citoyens suisses. Ils sont en contact constant avec les représentants de la puissance protectrice, chargée d'inspections analogues pour coordonner leur action commune et éviter les lacunes et les doubles emplois.

Pendant l'année 1940, les frais occasionnés par les missions du Comité international de la Croix-Rouge se sont élevés à la somme de 118 000 fr. Une part importante comprend les dépenses d'assurances des délégués. L'extension et l'intensification des opérations de guerre, qui accroissent les risques, font prévoir une augmentation sérieuse de ce poste du budget.

Les gouvernements, les Croix-Rouge nationales, les familles apprécient vivement cette intervention méthodique des agents du Comité international